

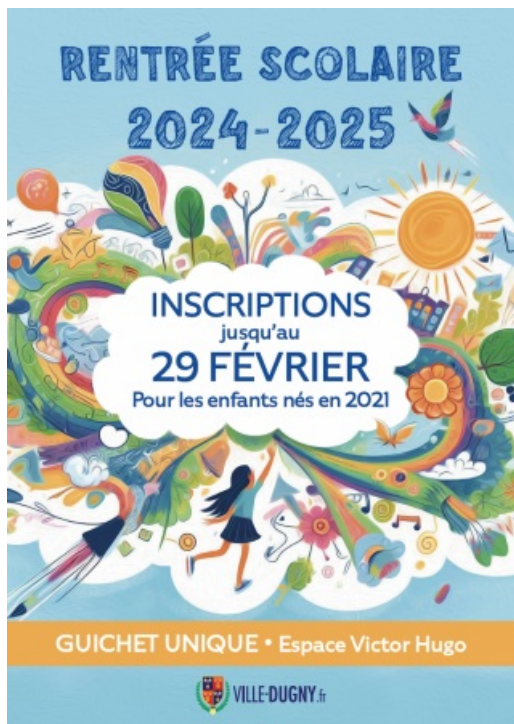
# Inscriptions scolaires 2024-2025

**Votre enfant est né en 2021 ?** Les inscriptions en 1<sup>e</sup> année de maternelle pour la rentrée de septembre 2024 sont ouvertes, et ce, **jusqu'au 29 février 2024**.

**Votre enfant est déjà en grande section maternelle à Dugny**, vous n'avez pas besoin de l'inscrire en CP. Il le sera automatiquement dans son école de secteur.

**Vous venez d'arriver à Dugny** et vous avez des enfants à scolariser.

Les inscriptions se font au Guichet unique - Espace Victor Hugo - Place Edith Piaf - 01 49 34 02 34



## MODALITÉ DES INSCRIPTIONS

La présence des deux parents est obligatoire pour une première inscription scolaire.

**Pour l'instruction du dossier d'inscription, veuillez vous munir des originaux des documents suivants :**

### Pour les résidents Dugnysiens

- Pièce d'identité des responsables de l'enfant
- Livret de famille ou extrait de naissance de moins de trois mois
- Carnet de vaccination à jour ou certificat médical de contre-indication
- Justificatif de domicile : quittance de loyer, d'électricité ou de gaz de moins de trois mois
- Avis de la taxe foncière pour les propriétaires

### Pour les personnes hébergées

- Pièce d'identité de l'hébergeur
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeur datée de moins de trois mois
- Justificatif de domicile de moins de trois mois

## POUR LES DEMANDES DE DÉROGATION SCOLAIRE

Pour toute demande de changement de secteur scolaire, vous avez **jusqu'au 29 février 2024** pour adresser un courrier à la Direction des Actions Éducatives et Sportives, à l'attention de Monsieur le Maire de Dugny, au 2 et 4 rue Henri Barbusse 93440 Dugny.

**Direction des Actions Éducatives**  
2/4 rue Henri Barbusse

93440 Dugny  
Tél. 01 49 92 66 70

**Pour toute inscription effectuée après le 29 février 2024, l'affectation se fera en fonction des places disponibles dans les différentes écoles et non en fonction de la carte scolaire.**

Contact

**Guichet unique**  
Espace Victor Hugo  
**01 49 34 02 34**